



Municipalité de Saint-Damien-de-Buckland

Le 11 juillet 2008

*Examen stratégique de la Société canadienne des postes
330, rue Sparks (HCCR)
Ottawa (Ontario) K1A 0N5*

Messieurs,

Vous trouverez ci-inclus, copie de la résolution no 2008-07-16 adoptée par le conseil municipal lors de son assemblée tenue le 7 juillet dernier.

Cette résolution s'oppose à la déréglementation de Postes Canada et demande que le gouvernement tienne des audiences publiques et consulte adéquatement les véritables propriétaires du service postal, c'est-à-dire la population.

Espérant que notre demande sera prise en considération, veuillez agréer, Messieurs, l'expression de mes sentiments les meilleurs.

*Jacques Thibault
Secrétaire-trésorier*



EXTRAIT DU PROCÈS-VERBAL

DE L'ASSEMBLÉE RÉGULIÈRE DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA PAROISSE DE SAINT-DAMIEN-DE-BUCKLAND, TENUE AU CARREFOUR DE LA COLLINE DE SAINT-DAMIEN, LE SEPTIÈME JOUR DU MOIS DE JUILLET DEUX MIL HUIT, À LAQUELLE ÉTAIENT PRÉSENTS LES CONSEILLERS SUIVANTS :

MONSIEUR YVON LECLERC
MADAME LINE FRADETTE
MONSIEUR MARIO LAPIERRE

MONSIEUR GAÉTAN LABRECQUE
MONSIEUR JEAN-LOUIS THIBAUT
MADAME PAULINE MERCIER

SOUS LA PRÉSIDENCE, DU MAIRE MONSIEUR HERVÉ BLAIS

RÉSOLUTION NO 2008-07-16

ATTENDU QUE l'Examen stratégique de la Société canadienne des postes, qui a été lancé le 21 avril 2008 par le gouvernement fédéral, envisage la déréglementation du service postal (c'est à dire la réduction ou l'élimination du privilège exclusif de Postes Canada sur la poste-lettres);

ATTENDU QUE si le gouvernement réduit ou élimine le mécanisme qui finance le service postal universel, soit le privilège exclusif, il sera de plus en plus difficile d'assurer un service postal abordable à l'ensemble de la population, et ce, dans toutes les régions du pays;

ATTENDU QUE la déréglementation du service postal dans d'autres pays à entraîné la fermeture de bureaux de postes, une réduction des services, des pertes d'emplois et une augmentation des tarifs postaux pour la population et les petites entreprises;

ATTENDU QUE le gouvernement ne tient pas d'audiences publiques dans le cadre de l'Examen stratégique et qu'il ne consulte pas adéquatement les véritables propriétaires du service postal, c'est-à-dire la population;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Gaétan Labrecque, appuyé par Mario Lapierre et résolu que le conseil municipal de St-Damien-de-Buckland fasse parvenir une lettre à l'Examen stratégique de la Société canadienne des postes indiquant notre opposition à la déréglementation de Postes Canada et demande que le gouvernement tienne des audiences publiques et consulte adéquatement les véritables propriétaires du service postal, c'est-à-dire la population.

Copie certifiée conforme
le 11 juillet 2008

Jacques Thibault
Secrétaire-trésorier